

DECLARATION DE BERLIN

Berceau des Pères de l'Europe, la Grande Région s'est institutionnalisée en 1995, par la volonté des Exécutifs des entités politiques qui la composent : Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens, Préfecture de la Région Lorraine, Conseil Général de la Moselle, Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle, Région Lorraine, Grand-Duché de Luxembourg, Communauté Française de Belgique, Région Wallone, Rheinland-Pfalz, Saarland.

Héritière de l'histoire longue de plusieurs siècles de ses habitants et de leurs territoires, elle est au cœur d'une Europe qui, depuis la déclaration Schuman, poursuit inlassablement le même idéal d'être un espace de paix et de liberté, de solidarité et de prospérité.

Fort des coopérations antérieures engagées dès le début des années 70, scellées par l'Accord interétatique du 16 octobre 1980, et de son expérience propre, conscient de sa responsabilité, le Sommet de la Grande Région exprime une nouvelle volonté, avec la même force et la même conviction : celle de se donner les moyens de bâtir ensemble, forces politiques et acteurs de la vie sociale et économique réunis, un espace de coopération intégrée, au bénéfice des citoyens et de leurs territoires de vie.

Il s'agit, aujourd'hui, dans le respect des frontières politiques des Etats membres d'effacer, dans l'esprit de Schengen, les frontières qui entravent la coopération des acteurs et la vie quotidienne des citoyens.

Il s'agit de créer, avec eux, les meilleures conditions de cette coopération, pour qu'ils créent et animent, ensemble, les réseaux et les plateformes qui structureront la vie et nos territoires demain.

Il s'agit d'engager un processus de métropolisation ambitieux, territorialement cohérent et équilibré et vecteur de développement durable.

Il s'agit de créer une Grande Région Métropolitaine.

Forte de ses 11,5 millions d'habitants, la Grande Région dispose d'un potentiel puissant : ses universités, ses laboratoires, son expérience dans des domaines déterminants pour l'avenir, une situation géographique qui fait d'elle le lien entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est de l'Europe, la qualité de ses Hommes, tels sont les atouts dont la Grande Région dispose pour s'inscrire pleinement dans la dynamique de l'Europe du 21^{ème} siècle.

Cette démarche ambitieuse se construit sur les quatre piliers suivants adoptés par le Sommet :

- Le pilier de l'économie : pour un espace économique compétitif et durable
- Le pilier des Hommes : pour un espace de vie au quotidien
- Le pilier des territoires : pour un espace attractif et équilibré
- Le pilier de la gouvernance : pour un espace de responsabilités politiques partagées

C'est pourquoi, les Exécutifs de la Grande Région réunis en Sommet le 7 juillet 2011 à Berlin :

- conscients de ses capacités confirmées par l'étude METROBORDER qui ouvrent à la Grande Région la possibilité de se constituer en Région Métropolitaine, à la condition de réunir ses forces en mobilisant tous ses acteurs et tous ses territoires dans une stratégie en résonance avec les priorités de l'Union Européenne, dans le sens des préconisations et des voies de coopération ouvertes lors du Séminaire, le 31 mai 2011 en Lorraine ;

- convaincus de la nécessité de donner et de faire reconnaître à la Grande Région la visibilité et le niveau de compétitivité européenne ;
- convaincus qu'ainsi, comme d'autres régions transfrontalières, la Grande Région, pionnière dans la politique de cohésion territoriale transfrontalière, contribuera à la consolidation de l'espace européen en proposant à l'Union Européenne d'être un laboratoire de ses politiques, et de reconnaître cette Grande Région comme interlocuteur du prochain cycle de cohésion ;
- réaffirment leur volonté d'assurer un développement intégré de leur espace de coopération au travers d'une démarche de mutualisation des fonctions métropolitaines à l'échelle de leur territoire, en assurant un développement équilibré de l'espace de coopération, en assurant attractivité économique et résidentielle, et surtout en offrant un espace de qualité de vie reposant sur l'accessibilité aux services attendus par sa population à tous les stades de sa vie ;
- réaffirment leur volonté de consolider conformément au Traité de Lisbonne, la cohésion territoriale et sociale d'une Grande Région avant-gardiste ;
- déclarent leur engagement à faire de la Grande Région une Grande Région Métropolitaine Européenne ;
- sollicitent la Commission Européenne pour l'engagement d'une coopération renforcée s'appuyant sur des moyens techniques et financiers à la mesure de cette ambition qui s'insère dans l'objectif d'une Europe de croissance et de stabilité.